

# Les troubles mentaux

« Les troubles mentaux forment un ensemble assez large comprenant, entre autres, les troubles anxio-dépressifs, l'hyperactivité, les troubles de personnalité, les retards de développement, les abus de substances psychoactives et les troubles psychotiques (Lesage et Émond, 2012). Ces troubles se caractérisent généralement par une combinaison de pensées, d'émotions, de comportements et de rapports avec autrui considérés comme sortant de la norme (Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2013). Bien que les manifestations puissent être épisodiques, la vulnérabilité à des épisodes demeure tout au long de la vie. » (Fiche indicateur, Infocentre de santé publique, 2016, page 1)

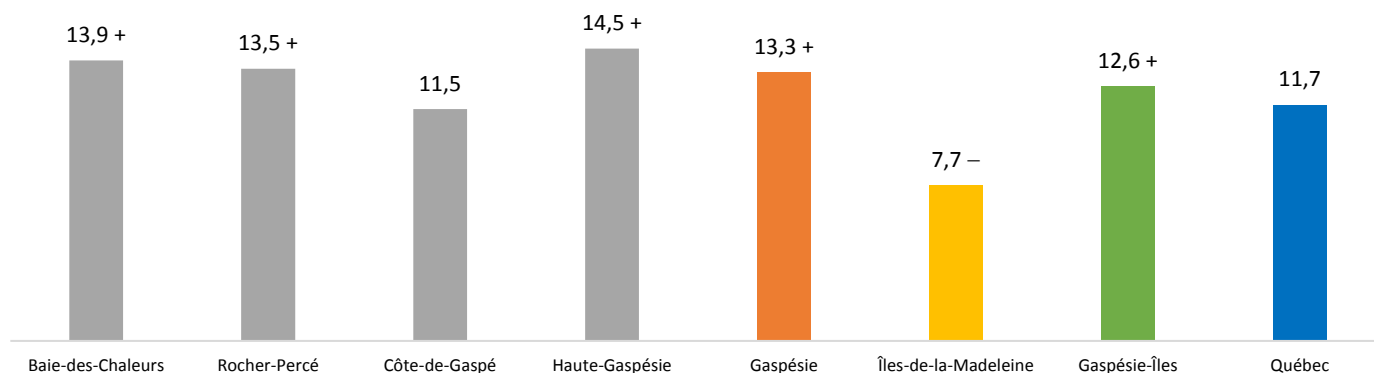
## La prévalence des troubles mentaux

En 2014-2015, **13 %** de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souffre d'un trouble mental, c'est plus de 11 600 personnes.

Soulignons que ces données sous-estiment la prévalence des troubles mentaux dans la population car elles ne rendent compte que des personnes qui ont eu un diagnostic de trouble mental par un médecin en 2014-2015. Ainsi, elles ne rendent pas compte des personnes qui n'ont pas eu recours aux services en 2014-2015 ni des personnes qui ont consulté, par exemple, un psychologue en CLSC ou en privé.

Les données sur les troubles mentaux proviennent du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), lequel contient deux fichiers qui permettent d'identifier les personnes avec un trouble mental, soit le fichier des hospitalisations MED-ÉCHO du MSSS et le fichier des services médicaux rémunérés à l'acte de la RAMQ. Une personne est considérée avoir un trouble mental si, au cours de l'année, elle a un diagnostic principal de trouble mental (CIM-10 : F00-F99) au fichier MED-ÉCHO ou un diagnostic de trouble mental au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

**Figure 1** : Prévalence annuelle (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2014-2015



### Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

En 2014-2015, selon les données du SISMACQ, la prévalence des troubles mentaux est un peu plus élevée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qu'au Québec (13 % contre 12 %) (figure 1). Comme l'illustre cette figure, les territoires locaux de la Baie-des-Chaleurs, de Rocher-Percé et de La Haute-Gaspésie affichent eux aussi une prévalence supérieure à celle du Québec, tandis que les Îles-de-la-Madeleine obtiennent un pourcentage nettement inférieur. De plus, cet écart entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec s'observe à la fois chez les hommes et chez les femmes (tableau 1) et demeure vrai quand on contrôle pour la structure d'âge par le calcul de taux ajusté (résultats non illustrés). La figure 2 illustre par

ailleurs que la région enregistre une prévalence supérieure à celle du Québec entre l'âge de 5 et 49 ans, la différence étant particulièrement importante dans le groupe des 10 à 14 ans (19 % contre 14 %). Ensuite, on constate qu'entre 50 et 79 ans, la prévalence régionale des troubles mentaux s'apparente à celle du Québec, puis à partir de 80 ans, c'est le Québec qui dépasse la région (figure 2).

**Tableau 1** : Prévalence annuelle (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
<b>Sexe†</b>		
Hommes	11,2+	10,2
Femmes	13,9+	13,1
<b>TOTAL</b>	<b>12,6+</b>	<b>11,7</b>

**Symboles** : † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

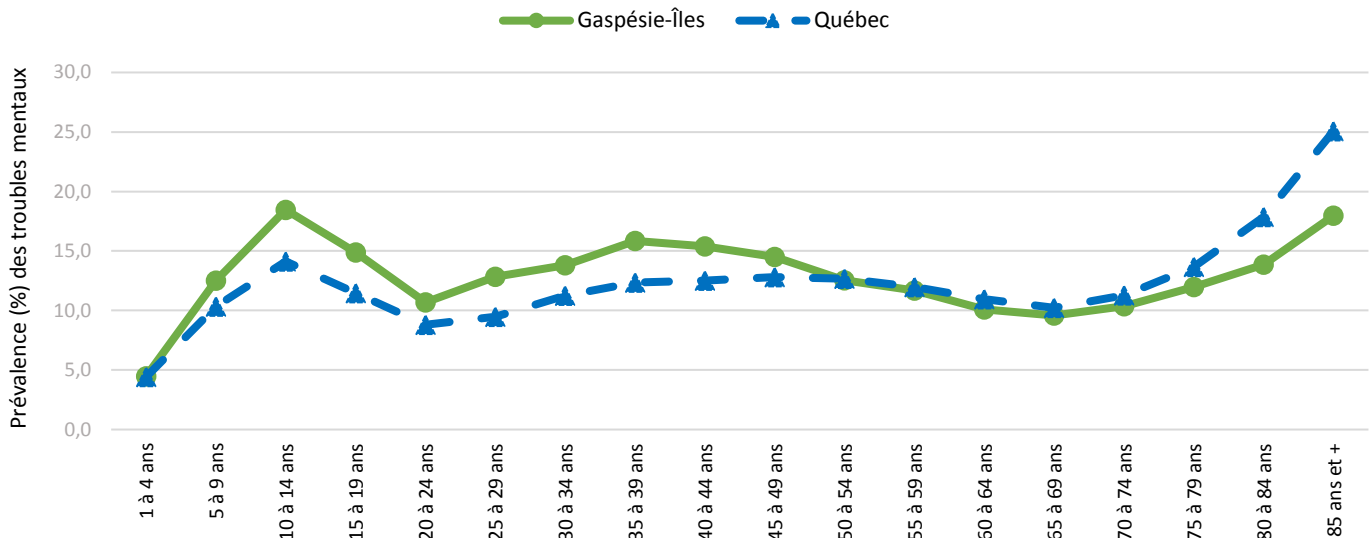
+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,01.

**Note** : Les codes de la Classification internationale des maladies (CIM-10) utilisés pour identifier les diagnostics des troubles anxio-dépressifs : F30-F48, F68; troubles schizo-phréniques : F20, F21, F23.2, F25; troubles de la personnalité du groupe B : F07.0, F34.0, F34.1, F48.8, F60.2, F60.3, F60.4, F60.6, F60.8, F60.9, F61, F62.0, F62.1, F62.8, F62.9, F68.1, F69.

**Source** : INSPQ, SISMACQ; données extraites de l'Infocentre de santé publique.

**Document produit par** : Nathalie Dubé avec la collaboration de Ariane Courville, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, mars 2017.

**Figure 2 : Prévalence annuelle (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus selon l'âge, 2014-2015**



### Groupes plus nombreux à souffrir d'un trouble mental

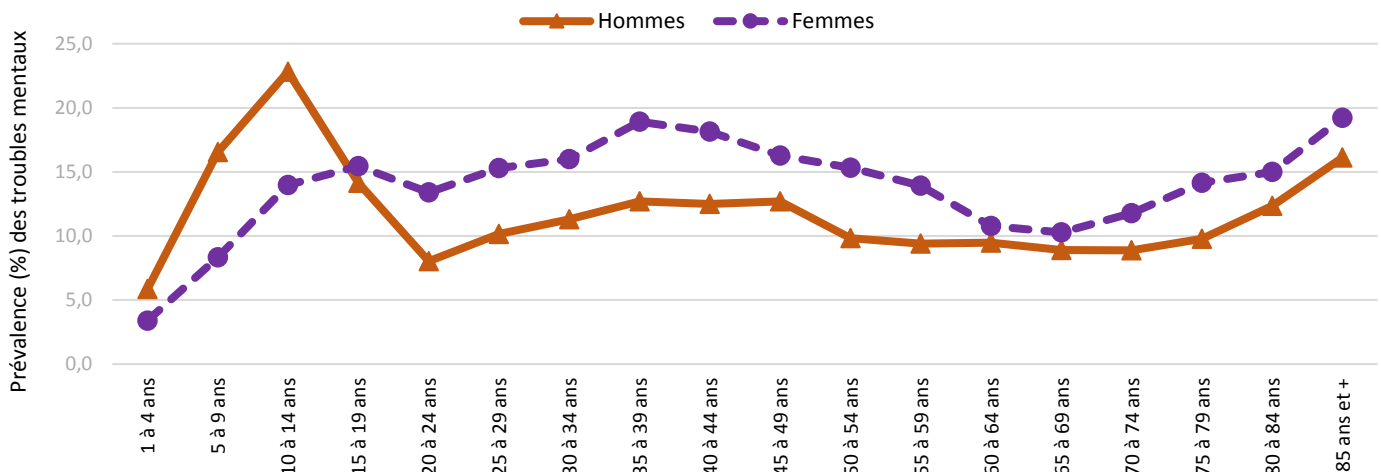
Jusqu'à 14 ans, les garçons sont plus nombreux que les filles, en proportion, à présenter un trouble mental (figure 3), en raison de la prévalence supérieure du TDAH chez les garçons. Par contre, cette tendance s'inverse à l'âge adulte, à tout le moins jusqu'à 59 ans, où les femmes sont alors clairement plus susceptibles que les hommes de souffrir de ces problèmes. L'écart entre les sexes s'amenuise ensuite dans la soixantaine, époque marquée par la retraite, et se creuse à nouveau à partir de 70 ans au détriment des femmes (figure 3). Ainsi, globalement, la prévalence des troubles mentaux est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, et ce, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme au Québec (14 % contre 11 % dans la région) (réf. : tableau 1). Pour ce qui est de l'âge, la situation se présente différemment chez les hommes

et chez les femmes. En effet, comme on le remarque à la figure 3, c'est entre 5 et 19 ans et à partir de 85 ans que la prévalence de ces problèmes est la plus élevée chez les hommes avec 18 % et 16 % respectivement. Chez les femmes, c'est plutôt entre 35 et 44 ans et à 85 ans et plus qu'on note les plus fortes proportions avec 19 % dans les deux cas.

### Évolution des troubles mentaux

En 2000-2001, la prévalence des troubles mentaux était de 9,4 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et depuis, elle a progressé pour atteindre près de 13 % en 2014-2015. Au Québec, la prévalence de ces problèmes était de 11,5 % en 2000-2001 et n'a pas varié de manière significative depuis (11,7 % en 2014-2015) (résultats non illustrés).

**Figure 3 : Prévalence annuelle (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus selon l'âge et le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2014-2015**



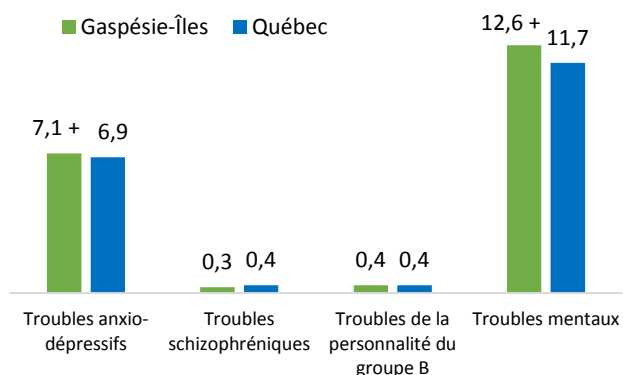
# Les types de troubles mentaux

L'Infocentre de santé publique fournit des données sur l'ensemble des troubles mentaux selon les codes F00-F99 de la CIM-10 ainsi que pour certains troubles plus précis, soit les troubles anxio-dépressifs (qu'on pourrait aussi appeler les troubles anxieux et les troubles de l'humeur car ils incluent les troubles bipolaires), les troubles schizophréniques, les troubles de la personnalité du groupe B et, pour les jeunes de 1 à 24 seulement, le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Plusieurs troubles mentaux ne sont donc pas couverts et documentés à l'Infocentre dont les troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives, les troubles de l'alimentation, le retard mental et les troubles envahissants du développement pour ne nommer que ceux-là. Mentionnons aussi qu'une personne peut avoir, au cours d'une même année, deux types de troubles mentaux, par exemple un trouble anxio-dépressif et un trouble schizophrénique.

En 2014-2015, **57 %** des personnes avec un trouble mental en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souffrent d'un trouble anxio-dépressif, soit près de 6 600 personnes.

Ce faisant, les troubles anxio-dépressifs sont les troubles mentaux les plus fréquents au sein de la population gaspésienne et madelinienne. Ils affectent plus précisément 7,1 % de la population régionale, c'est un peu plus qu'au Québec (6,9 %) (figure 4). Soulignons que les troubles anxio-dépressifs sont plus prévalents chez les femmes que chez les hommes : 9,0 % des femmes en sont atteintes dans la région en 2014-2015 contre 5,2 % des hommes, cette proportion étant particulièrement élevée chez les femmes de 35 à 44 ans avec 14 % (résultats non illustrés). Quant aux troubles schizophréniques et les troubles de la personnalité du groupe B, ils sont passablement moins fréquents que les troubles anxio-dépressifs avec des prévalences respectives de 0,3 % et 0,4 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2014-2015 (figure 4).

**Figure 4 :** Prévalence annuelle (en %) de certains troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2014-2015

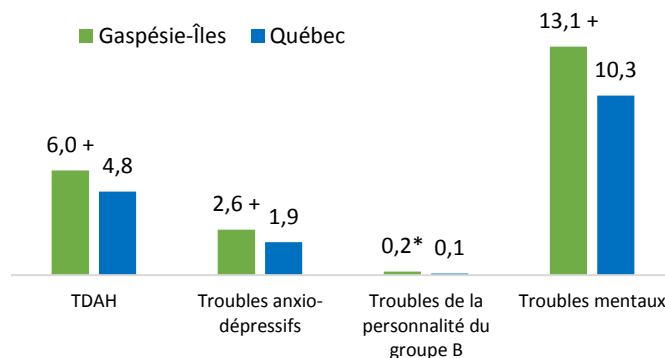


## Situation chez les jeunes de 1 à 17 ans

Selon les données du SISMACQ, 13 % des jeunes de 1 à 17 ans en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souffrent d'un trouble mental en 2014-2015 (figure 5), c'est plus de 1 700 jeunes. Parmi eux, 46 % présentent un TDAH, 20 % un trouble anxio-dépressif et 1,2 % un trouble de la personnalité du groupe B. Le TDAH est donc de loin le trouble mental le plus fréquent chez les jeunes de la région. Plus précisément, 780 jeunes de 1 à 17 ans ont reçu un diagnostic de ce type ou ont été traités par un médecin pour ce trouble en 2014-2015, soit 6,0 % de tous les

jeunes (figure 5). Cette prévalence régionale du TDAH est plus élevée que celle du Québec (4,8 %). Pour en savoir plus sur le TDAH en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, cliquer sur le lien suivant [TDAH](#). En ce qui a trait aux troubles anxio-dépressifs, la proportion de jeunes à en souffrir en 2014-2015 est plus élevée dans la région qu'au Québec (2,6 % contre 1,9 %) (figure 5).

**Figure 5 :** Prévalence annuelle (en %) de certains troubles mentaux chez les jeunes de 1 à 17 ans, 2014-2015



## Situation chez les personnes de 65 ans et plus

En 2014-2015, 12 % des aînés de la région souffrent d'un trouble mental (figure 6), soit 2 590 aînés. De ce nombre, environ la moitié (49 %) présente plus précisément un trouble anxio-dépressif, 1,9 % un trouble schizophrénique et 1,7 %, un trouble de la personnalité du groupe B (résultats non illustrés). Exprimé en termes de prévalence, 5,8 % des personnes de 65 ans et plus en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souffrent d'un trouble anxio-dépressif en 2014-2015, c'est moins qu'au Québec (7,4 %) (figure 6). Les femmes de 65 ans et plus sont plus susceptibles que les hommes de présenter un trouble anxio-dépressif (7,2 % contre 4,3 % dans la région) (résultats non illustrés).

**Figure 6 :** Prévalence annuelle (en %) de certains troubles mentaux chez les personnes de 65 ans et plus, 2014-2015

